



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°20  
DU 22 juillet 2015**

**Présents :**

**BENGUELLA Sylvie ; BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MENETRIER Nathalie ; MILLET Catherine ; MUSIAUX Marie-Pierre ; SALVI Delphine ; SALVI Thierry**

**Absent excusé : ARTAUX Laurence avec procuration à BOUVARD Martial**

**Absent : CHUZEVILLE Jean-Paul**

Secrétaire de séance : Séverine DUCROUX

Cette séance a lieu à la salle de convivialité de Chazelot Montferney. Les maires-délégués présentent cette salle rénovée et ses équipements au conseil municipal.

La séance est ouverte à 20h45mn

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 19 juin 2015.

**Aménagement d'une maison des services dans le bâtiment dit « Houtau »**

Le maire rend compte de la réunion qui a eu lieu le vendredi 10 juillet en présence de madame Madoz, Déléguée aux Relations Territoriales pour le Doubs, madame Demolombe, représentante de la Préfecture, madame Nevers, Conseillère Départementale, monsieur Bouvard, Président de la Communauté de Communes du Pays de Rougemont, monsieur Bouvard, 1<sup>er</sup> adjoint, monsieur Jacoulet, 3<sup>ème</sup> adjoint et madame Musiaux, conseillère municipale.

Il précise que madame Madoz n'est pas opposée au projet d'installation du bureau de La Poste dans la maison des services dont la réalisation est envisagée dans le bâtiment « Houtau ». Mme Madoz informe que l'accueil du public pourrait être réalisé par le personnel de La Poste et rappelle les deux conditions techniques nécessaires au bon fonctionnement de cette maison des services : une entrée indépendante par rapport à l'entrée principale existante et une surface minimum de 50 m<sup>2</sup>.

Le reste du bâtiment sera toujours à disposition des associations.

Le maire précise qu'il souhaiterait également faire bénéficier les associations du 2<sup>ème</sup> étage de la mairie restant vacant à ce jour.

Il propose au conseil municipal de demander une pré-étude dite Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les points suivants :

- La rénovation intérieure du bâtiment Houtau incluant l'aménagement de la maison des services.
- La rénovation du 2<sup>ème</sup> étage de la mairie.
- La création d'une chaufferie bois destinée aux deux bâtiments cités ci-dessus.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ses propositions.

**Aménagement sécurisé des entrées de Rougemont**

Le maire rappelle que le conseil municipal avait déjà débattu de la nécessité d'avoir des entrées aménagées de zones 30km/h avec des plates formes surélevées et des radars pédagogiques. Devant l'incivilité de certains automobilistes et pour répondre à la demande des riverains des routes départementales, il est donc nécessaire de trouver un maître d'œuvre pour présenter un projet « aménagement des entrées Route de Besançon, Route de Gouhelans, Route de Tressandans, Route de Bonnal et traversée de Montferney ».

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à trouver un maître d'œuvre pour l'opération citée.

### **Commission animation et embellissement de la commune**

Le maire rappelle que la commune a créé le « Comité d'Animation et d'Embellissement » dans le but d'organiser des manifestations et de participer à l'embellissement de cette dernière. Il est mentionné dans les statuts que le président de cette association, reconnu membre d'honneur, a l'obligation de faire partie du conseil municipal.

Actuellement, cette commission communale n'assure pas son rôle puisque cette association, appelée communément « comité des fêtes », fonctionne comme une association indépendante. Devant l'importance et le nombre des manifestations organisées par ce dernier, le maire propose les conditions suivantes :

- Les membres du conseil municipal faisant partie du comité des fêtes sont obligatoirement membres de cette commission.
- Un élu(e) doit obligatoirement faire partie de la trésorerie.
- Cette commission doit accueillir des membres du « Comité des fêtes » qui ne sont pas élus de la commune et à proportion égale des représentants du conseil municipal.

Rôle de cette commission :

- contrôle des finances de l'association,
- proposition des manifestations de l'année,
- préparation de la publicité (les estivales),
- attribution des responsabilités,
- préparation à l'organisation de la Grande Fouille.

Divers

Le maire annonce que les travaux intérieurs de l'église sont terminés et qu'il est prévu d'organiser, après la messe, l'inauguration de ce nouvel intérieur le dimanche 30 août.

Il est prévu un concert de trompes de chasse à l'intérieur de l'église suivi d'un apéritif concert devant cette dernière.

Flash info

La responsable de la commission communication, Catherine Millet, annonce qu'un flash info spécial « coordonnées des associations » sera distribué durant le mois d'août. Les personnes désirant faire passer un message peuvent la contacter au 03 81 86 99 28.

La séance est levée à 22h15

**Prochaine réunion**  
**Vendredi 11 septembre 2015 à 20h30**

